



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Roubaix aujourd'hui

Question au Gouvernement n° 4735

Texte de la question

ROUBAIX AUJOURD'HUI

M. le président. La parole est à Mme Catherine Osson.

Mme Catherine Osson. Depuis la diffusion d'un documentaire de *Zone Interdite* le week-end dernier, ma belle ville de Roubaix est devenue, aux yeux de beaucoup dans le pays, l'épicentre de l'islam radical. Bien sûr que les difficultés existent, mais sous aucun prétexte, je ne pourrais laisser penser que l'écrasante majorité serait à l'image de l'infime minorité qui nous a été montrée. Laissez-moi vous dire ce qu'est Roubaix : c'est la ville dont Jean Lebas a su faire un pôle de rayonnement en matière d'innovations sociales ; c'est une ville de culture et de patrimoine, capitale mondiale de l'industrie textile au XXe siècle, une ville où, loin des incantations, le vivre-ensemble, construit par les associations et par tous les habitants, est une réalité qui fait vivre notre citoyenneté ! Parmi ses nombreux atouts, je tiens d'abord à valoriser le premier d'entre eux : sa population. Résiliente, elle est constituée à près de 50 % de personnes de moins de 30 ans, qui m'écrivent depuis avant-hier avec désespoir, de même que les acteurs du monde économique qui, eux, parient Roubaix !

Chers collègues, permettez-moi de le dire les choses comme je le pense : tout est plus difficile à Roubaix. Les silences de la République d'hier, ses faiblesses ou ses éclipses sont une arme dans les mains de ses détracteurs.

M. Fabien Di Filippo. Dix ans de socialisme !

Mme Catherine Osson. C'est précisément pourquoi notre majorité est à l'œuvre depuis cinq ans : dédoublement des classes en CP et en CE1, investissements massifs dans les politiques de la ville, renforcement des effectifs de police, reconquête républicaine... Nous vaincrons l'islamisme en étant fermes sur le régalien, mais également en déployant des plans massifs de reconquête républicaine à l'ambition sociale essentielle !

M. Éric Diard. Salafiste !

Mme Catherine Osson. Je ne laisserai pas faire ceux qui, dans les défilés médiatiques opportunistes du moment, instrumentalisent, dans la perspective des échéances électorales à venir, le quotidien de milliers de nos concitoyens ! (*Applaudissements sur les bancs des groupes LaREM et Dem. - Exclamations sur les bancs du groupe LR.*)

Monsieur le ministre de l'intérieur, pouvez-vous préciser à la représentation nationale les décisions prises par les services de l'État à la suite de la diffusion du reportage, et nous rappeler l'état d'avancement de l'entrée en vigueur de la loi que nous avons votée et qui vise à renforcer l'application des principes de la République ?

(Applaudissements sur les bancs des groupes LaREM et Dem.)

M. Éric Diard. Les salafistes voteront pour vous !

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'intérieur.

M. Gérald Darmanin, ministre de l'intérieur. Permettez-moi, madame la députée, de m'associer aux propos que vous avez tenus pour les habitants du Nord en général, ceux de la métropole lilloise, et en particulier ceux de Roubaix, ville dont vous êtes députée et dont je suis le voisin, vous le savez, depuis tant d'années.

Tout d'abord, je tiens à dire à quel point vous avez raison de rappeler qu'à Roubaix singulièrement - mais aussi à Maubeuge ou à Denain pour ce qui concerne le nord de la France -, le problème vient d'une politique de peuplement non accompagnée, d'une politique d'absence d'aide à la collectivité locale, d'une politique se désintéressant des jeunes, qui a laissé le lieu religieux remplacer l'État. Voilà ce qui conduit depuis vingt, trente ou peut-être quarante ans à ce que nous avons vu dimanche et que vous connaissez mieux que personne.

(Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe LaREM.)

Et c'est sous la responsabilité du Président de la République et de ce gouvernement que la dotation de solidarité urbaine et de cohésion sociale (DSU), la dotation globale de fonctionnement (DGF) et les crédits au titre de l'ANRU, l'Agence nationale pour la rénovation urbaine, ont été doublés pour la ville de Roubaix. C'est également au cours de ce quinquennat que la moitié des écoliers de votre ville auront bénéficié d'un dédoublement qui leur permet d'être seulement douze par classe.

Je pense que le bilan est extrêmement partagé. En regardant les images diffusées dimanche, on ne peut que se dire la situation dont elles témoignent remonte à des années et non seulement à deux ou trois ans. *(Mêmes mouvements.)*

M. Pierre Cordier. Et on voit le résultat !

M. Gérald Darmanin, ministre. C'est depuis que nous sommes en responsabilité que les effectifs du commissariat de Roubaix ont augmenté de quasiment 40 %. En outre, j'ai nommé un sous-préfet spécialement chargé de Roubaix. J'ajoute que cette ville a bénéficié de toutes les aides décidées par les gouvernements successifs d'Édouard Philippe et de Jean Castex.

M. Fabien Di Filippo. Tout va bien ! Quelle autosatisfaction !

M. Gérald Darmanin, ministre. Aujourd'hui, nous sommes les premiers, vous l'avez vu dans ce reportage, à dénoncer les difficultés religieuses, en l'occurrence salafistes. Et c'est ce gouvernement qui ferme des lieux de culte, qui a présenté la loi sur le séparatisme, qui a mis fin au CCIF – le collectif contre l'islamophobie en France –, à Barakacity, au collectif Cheikh Yassine, prononçant en tout quinze dissolutions de groupements islamistes ! C'est nous qui avons fermé trente-trois lieux de culte ou écoles coraniques.

M. Pierre Cordier. Sur combien ?

M. Gérald Darmanin, ministre. C'est nous qui avons décidé de discuter en cessant de nous mettre les mains sur les yeux et en rappelant que Roubaix est une grande ville, qu'en France, les musulmans sont aimés par la République et que l'on doit combattre à leurs côtés la minorité islamiste. *(Applaudissements sur les bancs des groupes LaREM et Dem.)*

Données clés

Auteur : [Mme Catherine Osson](#)

Circonscription : Nord (8^e circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 4735

Rubrique : Ordre public

Ministère interrogé : Intérieur

Ministère attributaire : Intérieur

Date(s) clé(e)s

Question publiée au JO le : [26 janvier 2022](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [26 janvier 2022](#)